

Synthèse du Groupe de travail du Groupe d'Appui Régional (GAR) :
« Formations communes entre équipes scolaires et équipes d'animation »

Vendredi 16 janvier 2026 (visio)

Introduction

Laurent RENO, Chef du pôle Politiques éducatives Engagement Jeunesse et Vie Associative à la DRAJES rappelle le contexte du Groupe d'appui régional, qui s'inscrit dans la Commission régionale Jeunesse, Sports et Vie associative (CRJSVA), dont il constitue une formation spécialisée (sous-commission). Il réunit les parties prenantes de la complémentarité éducative au niveau régional : partenaires associatifs et institutionnels régionaux, rectorats de Lyon, Grenoble, Clermont, collectivités territoriales, pôles ressources pour l'éducation artistique et culturelle, pôles ressource handicap...

Ce Groupe d'appui régional a vocation à se réunir tous les 2 ans afin d'accorder un espace-temps pour la mise en œuvre des initiatives par les collectivités, services de l'Etat et partenaires. Le lancement de ce Groupe d'appui régional en décembre 2024 avait ainsi permis de dégager des pistes de travail :

- Une valorisation des actions de complémentarité éducative menées en partenariat, sur le site de la DRAJES depuis 2025 : <https://www.ac-lyon.fr/continuite-educative-avec-l-ecole-129885> (n'hésitez pas à contribuer en demandant la fiche action type)
- La nécessité de construire des formations communes entre toutes les parties prenantes, à destination d'un public mixte d'encadrant.es scolaires et d'animation pour une meilleure articulation des temps des enfants et des jeunes
- Deux thématiques étaient ressorties des échanges : les compétences psychosociales et la pause méridienne.

Aujourd'hui, plus d'une quarantaine de membres du Groupe d'appui régional se réunissent pour un groupe de travail sur la question de ces formations inter-catégorielles à construire en partenariat. Laurent Renou les remercie pour leur présence.

Le travail se répartit ensuite dans 4 salles visio, correspondant aux 4 axes de travail :

- **Atelier 1** : Convaincre les équipes enseignantes et d'animation de l'intérêt des formations communes
- **Atelier 2** : Organiser une formation commune sur la thématique des CPS
- **Atelier 3** : Organiser une formation commune sur la thématique autour de la pause méridienne et du retour en classe
- **Atelier 4** : Pérenniser les formations communes sur un moyen terme

Synthèse du travail dans les ateliers

Atelier 1 : Convaincre les équipes enseignantes et d'animation de l'intérêt des formations communes

Avec :

- Juliette BOUTIN (PREAC Livres et lecture)

- Céline DE BUTTET (PREAC Opéra et expressions vocales)
- Delphine DREVON (PREAC Théâtre)
- Zoé NUSBAUMER (Plateforme régionale des MJC)
- Laure ROUGERIE (Astu'sciences)
- Christian TETE (JPA)
- Emilie MARTINAK (AURACS)
- Frédéric NAULET (Cité éducative, Ville de Lyon)
- Patrick FROESCH (DRAC)
- Zacharie EL MAJDOUBI (SDJES 73)
- Mylène ALTEYRAC (SDJES 43)
- Valérie FAGNON (DRAJES)

Animation : Catherine REVERDY (DRAJES)

Les freins

- Une méconnaissance des différents enjeux professionnels et des cultures professionnelles
- Un problème d'accès à l'information de formations communes existantes, comme pour les formations nationales gratuites des Pôles ressources de l'EAC, ouvertes aux enseignant.es et aux professionnels Enfance et Jeunesse.
- Difficultés pratiques : temps de formation peu adaptés (format de 3 jours trop long côté PREAC par exemple, avec le mercredi), employeur.ses différent.es à mobiliser
- Pénurie dans le domaine de l'animation : difficultés du remplacement pour respecter le taux d'encadrement
- Freins structurels car manque de transversalité dans chaque structure
- Les difficultés sont aussi le fruit de l'histoire compliquée entre l'éducation populaire et les académies, regroupées ou séparées dans des ministères différents

Les leviers

- Relayer l'information des formations communes existantes, comme les formations nationales des PREAC.
- S'appuyer sur le relai fort des réseaux, qui s'enrichissent et se renforcent mutuellement, comme par exe. Les journées organisées entre le PREAC Livres et lectures et le réseau des CREFAD (Fresque de la lecture, livres, proposition de thématiques au PREAC pour les copil, interprofessionnels)
- S'appuyer sur les dispositifs partenariaux comme les CTEAC, à investir par tous les partenaires.
- Commencer par la construction d'une première formation pour faire tache d'huile
- Faire de l'interconnaissance entre les équipes, type CPS et pause méridienne. Autre regard centré sur l'enfant et non sur ses propres pratiques.
- Partager les pratiques et ne pas les normaliser
- Composer avec la culture professionnelle de chacun.

Les arguments pour convaincre

- Utiliser des espaces dédiés pour se connaître
- Identifier les strates dans chaque structure et investir les approches transversales
- Convaincre du côté de l'éducation populaire : faire travailler les réseaux aux différentes échelles régionale, départementales, locales
- Convaincre de l'utilité de l'éducation populaire dans les DSDEN et aux rectorats : investir du temps
- Organiser des stratégies de communication via les réseaux existants (utiliser les fédérations, les PREAC...)
- Co-construire des formations puis valoriser la manière dont les enjeux communs sont travaillés et enfin évaluer les effets pour aller plus loin (par capillarité)
- Partager les pratiques et les postures, en respectant les différentes manières de faire
- Partir des diagnostics de territoire des collectivités pour choisir ensemble des thématiques (CPS, VSS, prise en charge des enfants à besoins spécifiques), par exemple dans les GAD, en invitant les IEN

Les ressources

- Partage des informations EAC à faire avec Myriade, plateforme de contact en ligne depuis janvier : <https://myriade.action-culturelle.fr>
- Padlet commun écoles-ACM avec le SDJES 43
- Les Conventions territoriales EAC (CTEAC)
- Mobiliser les fédérations d'éducation populaire via le CRAJEP

Atelier 2 : Organiser une formation commune sur la thématique des Compétences psychosociales (CPS)

Avec :

- Nicolas FAYOLLE (DSDEN 42)
- Pauline ROBERT (Pôle ressources Handicap Isère)
- Emmanuel SINIC (DSDEN 26)
- Sylvain REBEYRAT (Cités éducatives, académie de Lyon)
- Anouk MEDARD (PREAC Danse et arts du mouvement).

Animation : Nathalie HERVE-ANCELIN (SDJES 01)

Les freins

- Manque de disponibilités communes des participant.es
 - Partir de formations existantes, mais ce qui soulève la crainte de multiplier l'offre de formation
 - Manque de marge de manœuvre dans les formations côté Education nationales car les CPS sont abordées à travers les apprentissages, et non de manière directe
 - Multiplicité des formations abordant les CPS au sein de l'EN : risque de démobilisation des enseignant.es
 - Existence de spécificités professionnelles dans l'approche des CPS : elles ne seront pas abordées de la même façon à l'école, au péri/extrascolaire, par les acteurs culturels.
- > Mais la prise en compte des enjeux communs et le besoin d'harmoniser les postures et le langage rendent nécessaire la mise en place d'un tronc commun de formation

Les atouts

- Prise en compte des besoins du public et de la richesse du croisement des perceptions des différents professionnels
- Des financements ARS pour des formations portées par Promotion Santé sur de nombreux territoires
- Le soutien au niveau local, départemental ou régional d'expert.es CPS chez Promotion Santé, Santé Publique France, Addiction France...
- La capacité à élargir des formations existantes au sein de l'Education nationale ou de la Culture, comme par exemple la formation des nouvel.les directeurs et directrices d'école dans les DSDEN (une marge de manœuvre importante sur le contenu et les participant.es)
- Un périmètre plus adapté aux formations élargies : le local. En effet, les formations proposées par le 2d degré, à l'initiative des établissements, sur la lutte contre le harcèlement, EVARS... peuvent être assez facilement élargies à d'autres acteurs et actrices, à commencer par les Accueils collectifs de mineurs du territoire

Vers une formation

Le public : Enseignant.es, ACM, médico-social, familles, encadrant.es autour des jeunes (0-18 ans)

Les professionnels ressources :

- Têtes de réseaux
- Formations de territoires à l'initiative des établissements et inviter les ACM
- Promotion santé, Addiction France pour co-construire les programmes de formations

Les objectifs pédagogiques :

- Prendre en compte les approches spécifiques différentes : tronc commun et temps spécifiques à chacun.e (approche disciplinaire)
- Favoriser l'interconnaissance des acteur.rices et le partage de valeurs éducatives
- Poser les enjeux de la complémentarité éducative autour des CPS

Tronc commun de contenus de formation

- Travailler sur ses propres CPS
- Culture commune et valorisation des actions faites
- Poser les enjeux de la complémentarité éducative autour des CPS
- Définir les CPS : ce qu'elles sont et ce qu'elles ne sont pas
- Aborder la globalité de la démarche CPS : travail sur la posture/l'environnement/les activités rituelles
- Favoriser l'accessibilité pour tous : réfléchir à la mise en place d'actions concrètes et simples Nécessité de Penser l'environnement de la structure
- Importance de l'expérimentation (ressentir pour mieux transmettre)
- Mettre en avant les démarches déjà faites, en valorisant la conscientisation de la compétence travaillée et le feedback
- Développer la verbalisation du ressenti
- Apporter des ressources

Atelier 3 : Organiser une formation commune sur la thématique autour de la pause méridienne et du retour en classe

Avec :

- Anne SAUGERE (SDJES 74)
- Anaïs BARRAUD MICHELIN (ACM Bessay)
- Carine BUREAU (Ville de Villeneuve de Berg)
- Emilie JORAT (Ville d'Arâches-la-Frasse)
- Laurence VEAU-PERRIER (Ville de Rillieux-la-Pape)
- Michel ERINTCHEK (COSMOS)
- Pauline ALLARD (SDJES 26)

Animation : Nadège RIVOIRE (SDJES 42)

Les freins

- Le temps de formation forcément restreint de 9h à 11h pour les personnels de cuisine.
- La pause méridienne peut ne pas être déclarée au SDJES. C'est alors une garderie (simple surveillance) : comment on travaille le retour au calme et l'animation de ce temps ?
- Possibilité de former les agents en dehors du cadre de l'ACM (CNFPT, dans le cadre de la Convention territoriale globale, CTG ou EPCI) ?
- Séparation entre maternelle et primaire ? Ce qui compte, c'est d'organiser ce temps au plus près des besoins des enfants, en adaptant l'organisation selon les espaces disponibles et les effectifs
- Construction de la formation : cohérence entre les objectifs et le public ciblé (formation technique pour les agents ou plus organisationnel pour les décideurs)
- Quel temps pour cette formation ?
 - * Le temps commun à tous les acteurs est compliqué à trouver
 - * Organisation de journées pédagogiques possible, pendant lesquelles l'ACM est fermé

Vers une formation

Public des formations :

- Cibler sur les professionnel.les de maternelle et de primaire : personnels de restauration et/ou de cuisine, ATSEM, AESH, équipes d'animation des ACM qui encadrent le temps méridien, directions d'école pour échanger sur le climat scolaire, la passation, le protocole harcèlement, les règles de vie... ; enseignant.es : temps d'échanges avant ou après la formation sur le retour en classe
- Ne pas oublier les parents sur un temps de retour ou d'échange : faire comprendre le rythme de l'enfant
- Ouvrir la formation aux élu.es et technicien.nes des communes : se rendre compte de la pause méridienne, aménagement d'autres espaces que cantine et cour.

Partenaires possibles à associer : La CAF, les IEN, les communes, les EPCI, le CNFPT, les coordonnateur.rices PEDT

Conditions de succès :

- Contenus abondés ou mis en lien, ex : journées pédagogiques, 3 mercredis dans l'année pour des formations pour les équipes d'animation
- Contenus de formation à aborder lors de conseils d'école, des temps d'échanges, les comités de pilotage PEDT...
- Penser la formation sur un même territoire ou mélanger des réalités différentes ? Cela dépend du territoire

Les objectifs pédagogiques

Approche concrète pour expérimenter par la suite

- Harmoniser / Partager les pratiques éducatives entre les différents acteurs
- Mieux appréhender les réponses relatives au bien-être et au bien-manger
- Organiser les espaces et le temps pour favoriser le calme, la coopération, l'autonomie et le choix des enfants
- Découvrir des techniques de gestion du retour au calme, organisation de temps calme, organiser le retour en classe
- Réfléchir à l'organisation d'un véritable temps de pause malgré le cadre collectif
- Inscrire l'EEDD dans la pause méridienne
- Adapter ses pratiques aux enfants à besoins éducatifs particuliers
- Réfléchir à la posture spécifique de l'adulte qui anime ce temps
- Enrichir son répertoire de petits jeux ou petites activités adaptés à ce temps
- Comprendre le concept de jeu libre, savoir l'accompagner et l'enrichir

Contenus de formation

- Pour les animateurs les contenus doivent être concrets et utilisables, partir d'approche technique pour partager des fondamentaux théoriques sur le développement et les besoins de l'enfant.
- La gestion du temps du repas pour en faire un temps moins bruyant : le nombre de services, le type de service (self, autonomie des enfants...)
- L'aménagement des espaces : salle lecture, salle « zen », utilisation des espaces extérieurs, la médiathèque
- La gestion de la cour : végétalisation, règles communes sur tous les temps de l'enfant ou bien différentes mais connues de tous les acteurs
- Le retour au calme pour permettre de rentrer dans les apprentissages plus facilement
- L'autorité éducative, la communication non violente, la gestion des conflits, les règles de vie, le message clair pour la bonne transmission de l'information et la prise en compte de la parole de l'enfant
- Le bien être ; l'alimentation
- L'activité physique (et non sportive) et le jeu libre : formation inspirée des Ludi'malle : matériel de récupération dans une malle
- Prendre conscience du rythme de l'enfant et permettre aux enfants de se reposer : posture de l'animateur.rice sur de l'animation non dirigée

Atelier 4 : Pérenniser les formations communes sur un moyen terme

Avec :

- Angélique COURROUX (DRAFPE, Formation des personnels de l'encadrement de l'académie de Grenoble)
- Annick VAZQUEZ (Ville de Thyez)
- Florianne DUVAL (Francas 01)
- Julie CHARNET (SDJES 63)
- Marc HELMLINGER (EAFC de Lyon)
- Dominic NIER (SDJES 43)

Animation : Pierrick PONSONNET (SDJES 07)

Objectifs des formations

Les freins : Il manque un cadre commun d'actions, un espace-temps commun, chaque personne reste sur ses dispositifs

Objectifs des formations communes :

- Favoriser l'interconnaissance
 - Compréhension des enjeux de chacun.e, des métiers...
 - Echanger sur le principe de co-éducation, des intérêts éducatifs propres à chacun.e, de la complémentarité
 - Croiser les réseaux (jeunesse, social, culture, santé, scolaire)
- Temps convivial et en proximité pour créer des habitudes de travail

Les professionnels ressources

- Les SDJES organisent des formations Continuité éducative (forum, rencontres) pour améliorer la qualité éducative des ACM.

Ce travail se fait en lien avec les collectivités territoriales qui ont un PEDT et les associations d'éducation populaire.

- La DSDEN prévoit un plan de formation sur 5 ans, lié au projet d'école, dont certaines formations sont ouvertes (AESH, ATSEM, agents communaux). Ex : égalité filles-garçons, aménagement de la cour, mutualisation des locaux et règles de vie

- CNFPT : échanges sur les besoins de formations des agents (pause méridienne, communication non violente...) et coordination avec les chargé.es de coopération des EPCI. Ces formations peuvent être mutualisées entre plusieurs collectivités, et ouvertes plus largement.

- OPCO : Uniformation est l'opérateur de compétences du secteur de l'animation, qui finance les formations pour les ACM

- Des associations peuvent proposer des formations certifiées Qualiopi, par exemple ouvertes aux élu.es et aux associations (MAVA)

- Les fédérations d'éducation populaire proposent des plans de formation internes et des animations de groupes de travail

- Canopé peut être un partenaire ressource également

Les cadres possibles pour organiser les formations

- Un **cadre départemental** de coordination des institutions (DSDEN, SDJES, CAF, CNFPT, ARS, fédérations..), avec des instances départementales comme le SDSF (Schéma départemental des services aux familles) et le GAD (Groupe d'appui départemental)

- **A l'échelle des territoires** pour plus de proximité et d'inclusion, avec des instances territoriales : CTG, copil PEDT, CTEAC (convention territoriale pour l'éducation artistique et culturelle)

- Des **coopérations régionales** : rectorats, région académique, DRAJES, DRAC, CNFPT, Unions régionales des mouvements associatifs, avec des instances régionales comme le Groupe d'appui régional

- Un **cadre national** de coopérations interinstitutionnelles, mais qui reste théorique malgré la note de service annuelle sur les « Orientations en faveur de la continuité éducative pour l'année 2025 » (<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo17/SPOV2511397N>)

Leviers pour pérenniser les formations

- Investir la formation des directeurs et directrices d'école qui prennent leur poste : proposer une formation commune avec les directions des ACM de leur territoire et créer des outils communs

- Entrer dans la formation continue obligatoire des directeurs et directrices d'école

- S'appuyer sur la circulaire mentionnant l'intérêt de la présence des directions d'ACM dans les conseils d'école et inviter la direction d'école aux temps de travail organisés par la mairie

- Investir la journée de pré-rentrée pour un temps de travail en commun, quitte à fermer les locaux de l'ACM pendant ce temps de travail

- Trouver des problématiques communes pour faire valoir l'intérêt à travailler ensemble (CPS, règlement intérieur, partage des locaux, malle lecture...)

- Ouvrir les dispositifs de formation (dépendant des personnes et manque de cadre national) et les financements : CNFPT, EAFC

- Formations sur les territoires notamment, en partant des collectifs Territoires apprenants (ex formation d'initiative locale). Pilotage par l'IEN et financement par les EAFC, demandes à l'automne et au printemps. Ex : Formation multicatégorielle sur le savoir nager avec co-intervention des maîtres-nageurs et des Conseillers pédagogiques départementales sur l'EPS

- Utiliser les diagnostics des TER et des cités éducatives pour construire des formations communes répondant aux enjeux du territoire

- Compter davantage sur l'ouverture de formations à d'autres publics plutôt que sur du co-financement

Perspectives envisagées ensemble

- Repérer les points communs et les leviers communs entre les différents métiers
- Mobiliser les acteurs régionaux via le Groupe d'appui régional, en valorisant ce qui se fait déjà
- Poursuivre le travail sur les CPS en 2026
- Accompagnement des nouvelles équipes municipales vis-à-vis des politiques de l'enfance et de la jeunesse.
- Convention citoyenne : quelles pistes de travail pour le Groupe d'appui régional ?

Proposition pour les prochaines échéances

- Avril 2026 : Groupe de travail pour prolonger les réflexions de l'atelier 2 « Organiser des formations communes sur la thématique des CPS
- Juin 2026 : Groupe de travail sur « Aborder la complémentarité éducative suite aux élections communales et intercommunales », en s'appuyant notamment sur la [Convention citoyenne des temps de l'enfant](#)
- Automne 2026 : Prochaine plénière du Groupe d'Appui régional

La DRAJES remercie les membres du Groupe d'appui régional pour leur participation active et la qualité du travail réalisé dans ce groupe de travail.